

**Emmanuelle Millet**, réalisatrice et auteur

## *“La société doit s’emparer de ce sujet”*

**INTERVIEW.** Emmanuelle Millet, réalisatrice et auteur de *Comment en finir avec les violences conjugales* (éditions Marabout), est à l’initiative de “10 films pour en parler”, dix courts métrages qui dénoncent les violences conjugales. Disponibles sur le site Dailymotion ([dailymotion.com/filmsdupoisson](http://dailymotion.com/filmsdupoisson)), ils seront diffusés ce soir sur la chaîne câblée ShortsTV

### **D’où vous est venue cette idée de réaliser des courts métrages sur ce thème ?**

J’ai été bouleversée par la mort de Marie Trintignant. J’ai alors eu cette idée de contacter des réalisateurs pour dénoncer ce fléau.



### **Que racontent ces courts métrages ?**

Ils ne durent que deux à trois minutes et sont très percutants. Patrice Leconte aborde les violences conjugales sous l’angle de la solitude de ces femmes. Denis Podalydès met en scène un enfant témoin des disputes entre ses parents. Zabou Breitman revient sur les chiffres effroyables des violences, etc. J’ai choisi de travailler sur un foetus. 40% des femmes victimes de violences conjugales reçoivent

leurs premiers coups alors qu’elles sont enceintes ! Et le bébé lui aussi est frappé.

### **Pensez-vous que cela peut contribuer à enrayer ces violences ?**

Pour cela, il faudrait avant tout cesser de penser que ces violences relèvent du domaine privé. C’est un sujet dont la société doit s’emparer. De plus, il faut dénoncer l’amalgame trop souvent fait entre les tensions qui peuvent exister dans un couple – qui reposent sur des désaccords d’égal à égal - et les violences, qui font partie d’un processus dont le but est de contrôler l’autre.

**PROPOS RECUEILLIS PAR  
ALEXANDRA BOGAERT**